



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
27 juin 2015
Français
Original : anglais

Deuxième session ordinaire de 2015
31 août-4 septembre 2015, New York
Point 5 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour le Tadjikistan
(2016-2020)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Principes de base du programme	2
II. Priorités du programme et partenariats	5
III. Gestion du programme et des risques	8
IV. Suivi et évaluation	9
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Tadjikistan (2016-2020)	11



I. Principes de base du programme

1. Le Tadjikistan est un pays montagneux sans littoral d'Asie centrale dont la population s'élève à 8,3 millions d'habitants, selon l'Office national de statistique, et le revenu national brut par habitant est de 990 dollars, sur la base des indicateurs mondiaux de développement compilés par la Banque mondiale. Le Tadjikistan est le seul pays à faible revenu de l'Europe et de la Communauté d'États indépendants, selon les données de la Banque mondiale. Le pays partage une frontière avec l'Afghanistan au sud, la Chine à l'est, le Kirghizistan au nord et l'Ouzbékistan à l'ouest. À peine 7 % des terres sont arables. Le Tadjikistan possède de vastes ressources en eau emmagasinée dans des glaciers, des lacs et des sources souterraines.

2. Le relèvement des conséquences sociales et économiques catastrophiques de la guerre civile et la mise en place de réformes ont entraîné une croissance stable, bien qu'inégale, au cours de la décennie écoulée, s'établissant en moyenne à 8 % par an, selon les données de la Banque mondiale. Le taux de pauvreté est passé de 81 % en 1999 à environ 32 % en 2014, selon le rapport d'examen de la Stratégie nationale de développement 2014, permettant ainsi au pays de réaliser le premier des objectifs du Millénaire pour le développement, soit une scolarisation quasi universelle et l'achèvement par tous les enfants du cycle du primaire, ainsi que de bons résultats en matière de parité des sexes. Le taux de mortalité maternelle a réduit de moitié entre 2000 et 2013. Le Tadjikistan est parmi les 10 pays dont l'économie s'est le plus améliorée au cours de la période 2013-2014, ce qui a grandement facilité l'activité commerciale, selon les données du rapport « Ease of Doing Business » de 2015. Malgré ces résultats impressionnants, le Tadjikistan est toujours confronté à de nombreux défis.

3. La pauvreté demeure très répandue dans les zones rurales, en particulier dans la province de Khatlon et la région autonome du Haut-Badakhchan, et les inégalités se creusent¹. Les femmes et les filles des zones rurales et les jeunes restent défavorisés par un manque de possibilités d'emploi et un accès limité aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau potable, à l'énergie et à d'autres services publics en raison d'une infrastructure obsolète et d'un mauvais entretien. Le chômage, les incapacités et le VIH/sida sont également des facteurs d'exclusion et de vulnérabilité touchant les hommes et les femmes, en particulier dans les zones rurales. La faiblesse de la gouvernance, de la responsabilisation et de la transparence et une participation limitée compromettent la capacité des institutions à fournir ces services à tous les citoyens. La corruption est répandue malgré la tendance légèrement positive observée depuis 2010 à la suite des mesures prises par le Gouvernement pour s'y attaquer, en particulier l'adhésion du pays à la Convention des Nations Unies contre la corruption et l'adoption d'une loi énergique et globale sur la lutte contre la corruption². L'absence d'un système d'aide juridique

¹ Le pourcentage de la perte de la valeur dans le développement humain, à savoir la différence entre l'indice de développement humain (IDH) et l'IDH ajusté aux inégalités, est passé de 18 % en 2012 à 19,2 % en 2013, *Rapport sur le développement humain 2014*.

² « Overview of corruption and anti-corruption in Tajikistan », Transparency International, 2013.

gratuit et efficace prive les groupes vulnérables d'un accès à la justice. Dans les zones éloignées, l'accès aux services d'information et de l'état civil est limité³.

4. Le manque de possibilités d'emploi dans le secteur privé, en particulier pour les jeunes et les femmes, constitue un défi pour la réduction de la pauvreté⁴ et une croissance économique bénéfique pour tous. Les jeunes représentent plus de 40 % de la population, dont 60 % sont des chômeurs enregistrés parmi lesquels plus de 15 % sont des travailleurs découragés. Les taux d'emploi des femmes restent à 25 %, et l'écart salarial entre les hommes et les femmes est important⁵. L'accès limité à l'électricité, à un financement abordable, aux nouvelles technologies et à une main-d'œuvre qualifiée nuit à la capacité de croissance des entreprises locales. On constate une amélioration dans les cadres juridiques et la réglementation commerciale, mais, bien souvent, ils ne sont pas correctement appliqués. Les possibilités de commerce extérieur et l'accès aux systèmes internationaux de transport et de communication sont limités. Le secteur agricole génère environ 53 % des emplois, mais il représente à peine 20 % du produit intérieur brut. Un accès limité aux marchés, au crédit, à la terre et à l'irrigation, ainsi que la faiblesse des économies d'échelle, le manque de diversification des produits et la dégradation des terres demeurent des défis importants pour les agriculteurs. Des infrastructures obsolètes, des investissements limités, des cadres institutionnels et juridiques peu précis et une mauvaise gestion affaiblissent la capacité du pays à tirer parti de ses abondantes ressources en eau, qui devraient être suffisantes pour satisfaire les besoins d'irrigation, de consommation et de production d'électricité. La mise en œuvre des réformes agraires et du secteur de l'eau est donc cruciale, en particulier pour les 77 % de pauvres qui vivent dans les zones rurales.

5. Les risques croissants liés aux changements climatiques et aux catastrophes, ainsi que les capacités d'intervention limitées affectent gravement les pauvres, comme il est indiqué dans la troisième communication nationale adressée à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques en 2014. Les populations rurales sont plus vulnérables aux catastrophes telles que les sécheresses, les inondations et les séismes. Les populations urbaines sont également exposées aux séismes et aux dangers d'une mauvaise gestion des déchets et d'une pollution croissante. Les capacités institutionnelles sont insuffisantes pour mettre en œuvre des politiques d'adaptation. De plus, l'absence de mécanisme d'assurance pose des risques supplémentaires. Un approvisionnement énergétique instable nuit à la croissance économique, à la création d'emploi, aux écoles et aux hôpitaux, touchant de manière disproportionnée près d'un million d'habitants des zones rurales et rendant les femmes et les enfants particulièrement vulnérables. Seulement 49 % de la population rurale a accès à de l'eau potable. Les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement sont fréquemment interrompus par des pannes de courant.

³ Selon une enquête sur les problèmes juridiques des groupes vulnérables au Tadjikistan, 13,5 % des ménages comptent un membre de la famille qui est sans passeport, 3,5 % sans acte de naissance, 2,3 % et 2,7 % sans certificats de résidence et de mariage, respectivement.

⁴ Les allocutions présidentielles présentées récemment au Parlement et à la nation ont fixé des objectifs quantitatifs pour le développement national à l'horizon 2020, à savoir, doubler le PIB et réduire la pauvreté de 20 %, tout en élargissant également les possibilités de développement de la classe moyenne.

⁵ Le salaire des femmes dans le secteur de l'économie réelle ne représente que 40,7 % de celui des hommes, « Man and women in Tajikistan », Office de statistique sous l'autorité du Président du Tadjikistan, 2015.

La faiblesse des systèmes nationaux de gouvernance et de gestion de l'eau appelle des améliorations.

6. Divers groupes de la population, notamment les femmes et les filles des zones rurales, les jeunes chômeurs et les personnes handicapées sont confrontés à différentes situations de vulnérabilité et nécessitent une attention particulière. Les inégalités entre les sexes sont omniprésentes malgré un cadre juridique qui protège les droits des femmes. La violence à l'égard des femmes et des filles est répandue⁶. La sensibilisation aux droits et à la participation des femmes à la prise de décisions demeure faible. Les personnes handicapées sont souvent confrontées à la stigmatisation et à la discrimination et souffrent de perceptions négatives et d'une absence de protection juridique et sociale appropriée. Les jeunes n'ont souvent aucune voix dans la prise de décisions.

7. Le Tadjikistan est particulièrement vulnérable aux chocs extérieurs et aux crises économiques régionales. Les envois de fonds ont contribué pour 42 % du PIB en 2014, selon une estimation de la Banque mondiale. Le service des migrations du pays a indiqué que 834 000 Tadjiks avaient quitté le Tadjikistan (106 400 femmes) en 2014 à la recherche d'un emploi, la plupart en Fédération de Russie. Toutefois, des données récentes indiquent une tendance à la baisse dans les entrées de fonds (une diminution d'environ 30 % au cours de la présente année, par rapport aux chiffres de l'année 2014, selon le Fonds monétaire international), ainsi qu'un afflux potentiel de migrants de retour⁷ déclenché par la crise monétaire en Fédération de Russie et dans la région. On s'attend donc à une augmentation de la pauvreté, du chômage et de la vulnérabilité. Par ailleurs, le Tadjikistan est exposé aux divers défis liés à sa géographie de pays sans littoral et à l'instabilité potentielle en Afghanistan. Cela exige une coopération régionale accrue afin d'améliorer la connectivité et de faciliter la libre circulation des personnes, des biens et des services en toute légalité et la gestion des eaux transfrontières. Grâce à sa neutralité et son impartialité, le PNUD est à même de faciliter la coopération intergouvernementale dans ce domaine d'une manière innovante et collaborative, par exemple, dans le cadre du projet d'amélioration des moyens d'existence entre les Gouvernements tadjik et afghan dans la zone frontalière tadjiko-afghane, financé par le Gouvernement japonais par l'intermédiaire de l'Agence japonaise de coopération internationale.

8. Au cours du cycle actuel du programme de pays, le PNUD a contribué de manière significative à la réalisation de certains résultats escomptés. Lors d'un examen récent de la Stratégie nationale de développement, le Gouvernement a reconnu la contribution du PNUD aux processus participatifs de planification au niveau des districts comme l'un des accomplissements les plus notables⁸. Une approche intersectorielle participative et intégrée au développement local a permis aux collectivités de bénéficier d'un meilleur environnement favorable aux affaires et d'un accès aux infrastructures économiques et au microcrédit, ce qui a entraîné la création d'emplois et de revenus, comme il a été signalé dans le rapport d'évaluation

⁶ D'après le rapport « Medical and demographic assessment of Tajikistan », 2012, 19 % de toutes les femmes (de 15 à 49 ans) et un cinquième des femmes mariées ont déclaré divers types de violence conjugale.

⁷ Les données officielles de migration signalent une baisse de 10 % à 15 % du nombre de travailleurs migrants ayant quitté le Tadjikistan en 2014.

⁸ La planification du développement des districts a commencé en 2009 pour atteindre 47 des 67 districts du Tadjikistan en 2014.

du programme de croissance rurale de 2013. Les conseils pratiques et l'assistance technique du PNUD ont également renforcé les capacités institutionnelles dans la promotion des réformes de l'état de droit et du secteur de l'eau.

9. Dans son rapport annuel de 2014, le Centre républicain de lutte contre les maladies tropicales a reconnu, dans le cadre de son évaluation des résultats, que l'approche intégrée multisectorielle apportait de meilleurs résultats, plus durables, et permettait de tirer des enseignements importants, comme en témoigne avec force la contribution du PNUD à la quasi-élimination de la malaria, passant de 2 500 cas en 2005 à 7 en 2014, et à la quasi-réalisation du sixième objectif des objectifs du Millénaire pour le développement. Un cadre unifié pour une politique coordonnée et cohérente, le renforcement des capacités et les efforts de plaidoyer des structures de santé publique et de différents acteurs des secteurs autres que celui de la santé, y compris les organismes publics chargés de l'agriculture, de la gestion de l'eau, de l'éducation et de la sécurité des frontières, ainsi que la société civile et les collectivités locales, ont contribué à la réalisation de ce résultat, comme il est indiqué dans l'évaluation des résultats de 2013 du programme national de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, 2010-2013.

10. Comme il a été mentionné précédemment, le Tadjikistan est exposé à un large éventail de vulnérabilités internes et externes, qui sont liées entre elles et se renforcent mutuellement, augmentant ainsi le risque de situations de crise complexes. Il est essentiel d'aborder simultanément ces vulnérabilités pour renforcer la résilience du pays et de sa population et assurer la durabilité des gains obtenus en matière de développement. L'expérience acquise par l'approche intégrée multisectorielle pour résoudre des problèmes complexes et obtenir des résultats durables guidera la mise en œuvre de ce programme de pays. La participation des parties prenantes et la cohérence des efforts aux niveaux politique, institutionnel et individuel seront essentielles à son succès.

II. Priorités du programme et partenariats

11. La formulation du programme de pays proposé coïncide avec celle de la nouvelle Stratégie nationale de développement 2016-2030. Les priorités du programme de pays proposé sont alignées sur celles du nouveau plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2016-2030 et de la Stratégie nationale de développement et s'appuient sur les résultats de l'examen de la Stratégie nationale de développement 2003-2015, du PNUAD 2010-2015, de l'évaluation et des consultations mondiales et nationales sur le programme de développement pour l'après-2015⁹. En outre, le PNUD a entrepris une analyse approfondie sur l'identification des principaux problèmes de développement et des modes de développement durable du pays sur la base d'une expérience pratique et de preuves empiriques.

12. Le programme de pays proposé se concentre sur quatre priorités définies à partir d'une approche axée sur un certain nombre de problèmes, couplée à un meilleur ciblage des groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés,

⁹ De larges consultations sur le programme de développement pour l'après-2015 ont été menées au Tadjikistan, en particulier auprès des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et des groupes minoritaires ainsi qu'auprès de la société civile et du secteur privé.

notamment les femmes dans les zones rurales (y compris les femmes chefs de ménage), les personnes handicapées, les personnes vivant avec le VIH et les jeunes chômeurs. S'appuyant sur son solide partenariat avec les institutions gouvernementales à tous les niveaux, les organismes des Nations Unies, les partenaires de développement, le secteur privé et la société civile, le PNUD formulera des avis sur les réformes plus larges et entreprendra des mesures de renforcement et d'intensification des capacités pour répondre aux priorités du programme d'une manière cohérente et durable. Le PNUD encouragera la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en tant qu'agents du changement et chefs de file dans les processus de développement qui façonnent leur vie. Il fera une large place à la coopération Sud-Sud et triangulaire en tant que facteurs distincts de changement et de résultats. Le PNUD est déterminé à élargir la gamme et la portée des partenariats de coopération Sud-Sud et triangulaire afin de favoriser les perspectives de développement, en particulier dans les domaines de la gouvernance locale, l'accès à la justice et l'inclusion sociale. Des exemples concrets de ciblage, de transposition à plus grande échelle et de coopération Sud-Sud et triangulaire sont fournis ci-après.

13. Conformément au plan stratégique du PNUD (2014-2017), le programme visera à obtenir des résultats de développement significatifs dans les domaines prioritaires suivants : a) amélioration de la gouvernance, de l'état de droit et de l'accès à la justice; b) croissance économique durable et équitable; c) équité sociale et protection des groupes vulnérables contre la violence et la discrimination; d) résilience et viabilité environnementale. Il contribuera directement aux résultats 1, 2, 4, 5 du plan stratégique et indirectement aux résultats 3 et 7.

14. *Amélioration de la gouvernance, de l'état de droit et de l'accès à la justice.* Pour inverser les inégalités et l'exclusion croissantes, le PNUD appuiera les politiques et les capacités pour une gouvernance plus efficace, transparente, participative et à l'écoute qui apportera aux citoyens des effets bénéfiques accrus en matière de développement et renforcera leur confiance dans les institutions publiques. Le renforcement de la gouvernance nationale et locale permettra d'assurer aux pauvres et aux marginalisés un accès plus équitable aux services. Pour atteindre cet objectif, le PNUD concourra à l'amélioration des cadres politiques, législatifs et financiers, ce qui aura pour effet d'assurer une planification budgétaire plus forte, transparente et responsable et des pratiques durables de passation des marchés publics, ainsi que d'améliorer la gestion et le suivi des capacités en matière de prestation de services dans tous les secteurs (y compris pour les personnes vivant avec le VIH) des zones urbaines et rurales, tout en mettant à l'essai et en transposant à plus grande échelle de nouveaux modèles d'engagement et d'expression de la société civile. Le PNUD aidera également le Gouvernement à identifier et mettre en œuvre des mesures institutionnelles et juridiques et encouragera le public et le Gouvernement à prendre une part active dans la lutte contre la corruption et la modification des pratiques.

15. Le PNUD s'attaquera également aux inégalités et à l'exclusion en renforçant l'état de droit et l'accès à la justice. Il participera à l'élaboration de politiques sectorielles, ainsi qu'à la création d'un système d'aide juridique efficace, transparent et durable et à l'amélioration des services de l'état civil, en particulier pour les femmes rurales, les victimes de violence conjugale et les personnes handicapées. Le PNUD appuiera le Gouvernement dans la ratification des principales conventions des droits de l'homme, notamment la Convention des droits

des personnes handicapées et le Protocole facultatif à la Convention contre la torture, et dans la mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel. Afin de renforcer la sécurité des citoyens dans les zones frontalières et promouvoir la cohésion sociale et la coopération intercommunale, le PNUD appuiera les efforts visant à améliorer la gestion intégrée des frontières et la coopération transfrontière, notamment en ce qui concerne l'accès des communautés aux ressources en terres et en eau, tout en garantissant les droits des personnes nécessitant une protection internationale.

16. *Croissance économique durable et équitable.* S'appuyant sur ses avantages comparatifs et ses données d'expérience, le PNUD, en collaboration avec diverses parties prenantes, continuera de promouvoir le développement du secteur privé en créant un climat propice aux affaires, au commerce et à l'investissement direct. À ces fins, le PNUD aidera le Gouvernement à mettre en œuvre son plan suivant son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce et à renforcer sa collaboration régionale, par exemple avec l'Afghanistan et le Kirghizistan dans le secteur de l'agro-industrie, au moyen de la coopération Sud-Sud et triangulaire, dans la mesure où elle permet d'adapter les stratégies commerciales du Tadjikistan aux perspectives économiques dans la région.

17. Grâce à sa présence sur le terrain et aux partenariats établis dans les régions de Khatlon et de Soghd et la vallée de Rasht, le PNUD continuera de soutenir les politiques et les capacités locales de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie, en particulier pour les femmes et les jeunes, en assurant une gestion durable des ressources naturelles. Le PNUD reproduira ce soutien dans d'autres régions, y compris la région autonome du Haut-Badakhchan. Il aidera à développer des « emplois verts » en encourageant la diversification économique et les technologies durables au niveau local et en améliorant l'accès à l'irrigation et à des ressources énergétiques durables et renouvelables. Il s'emploiera à transposer à plus grande échelle le succès de la mobilisation communautaire et de la mise en place d'une chaîne de services de soutien et d'orientation pour les bénéficiaires cibles, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation professionnelle et technique, au crédit et à l'aide juridique appropriée. Il élargira les zones cibles pour inclure les zones rurales montagneuses et reculées et les zones transfrontières où les taux de pauvreté sont élevés. L'organisation favorisera des approches novatrices à l'entrepreneuriat social et des modèles d'affaires inclusifs pour aider les petites entreprises à accéder aux chaînes d'approvisionnement, à développer et à créer des emplois.

18. *Équité sociale et protection des groupes vulnérables contre la violence et la discrimination.* Les inégalités croissantes parmi certains groupes de la population exposés à de nombreuses formes de discrimination, en particulier les femmes des zones rurales, les jeunes chômeurs, les personnes handicapées et les personnes vivant avec le VIH, appellent des solutions ciblées pour protéger leurs droits et leur donner les moyens d'action conformément au nouveau PNUAD et au programme stratégique institutionnel du PNUD. Grâce à une collaboration accrue avec la société civile et des efforts conjoints avec d'autres organismes des Nations Unies dans le cadre de l'approche « Unis dans l'action », le PNUD aidera le Gouvernement à s'attaquer aux problèmes de la violence familiale et à accélérer l'adoption de réformes globales relatives à la protection sociale. Le PNUD, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, renforcera les capacités de l'Agence de statistique nationale en vue d'améliorer la qualité et la disponibilité des données

ventilées et des informations statistiques et d'éclairer les décisions politiques visant les plus vulnérables. Le PNUD encouragera la participation des organisations de la société civile aux débats politiques et à l'élaboration des solutions visant à combattre et à prévenir les problèmes de violence à l'égard des femmes et la stigmatisation et la discrimination contre les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes handicapées. Le PNUD abordera les inégalités entre les sexes dans une perspective globale. Il apportera son appui à l'autonomisation économique des femmes en offrant de meilleures possibilités d'emploi et de revenus dans les zones rurales et éloignées. Le PNUD aidera également les acteurs locaux et nationaux à mieux inscrire l'égalité des sexes dans les mesures de protection sociale.

19. *Résilience et viabilité de l'environnement.* Le programme favorisera l'adoption d'approches sexospécifiques intégrées du développement, en renforçant la résilience des collectivités à la variabilité climatique et aux risques liés au climat, en ligne avec le plan stratégique du PNUD. Le PNUD veillera à ce que les stratégies d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques réduisent l'écart de vulnérabilité entre les hommes et les femmes. Il entretiendra un dialogue stratégique avec le Gouvernement afin de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, le programme de réforme de la gestion intégrée des ressources en eau, le renforcement des moyens de résister aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe. Le PNUD appuiera la création d'emplois verts au niveau local et favorisera l'accès aux sources d'énergie (au moyen de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour le transfert de connaissances et de technologies), l'approvisionnement en eau et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets. À cette fin, le PNUD s'associera à des fonds mondiaux pour l'environnement (Fonds pour l'environnement mondial, Fonds vert pour le climat), le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, ainsi qu'à des partenaires de développement pour concevoir et mettre en œuvre des solutions de gestion durable des ressources naturelles et des services écosystémiques aux niveaux national et infranational.

III. Gestion du programme et des risques

20. Le programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue un premier niveau de compte rendu au Conseil d'administration pour harmoniser les résultats et les ressources allouées au programme sur le plan national. Les responsabilités des gestionnaires nationaux, régionaux et du siège concernant les programmes de pays sont énoncées dans le programme et les politiques et procédures de fonctionnement de l'organisation, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

21. Le programme sera exécuté au niveau national, tel que défini dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), 2016-2020. Le Comité directeur national, dans le cadre du PNUAD, supervisera les progrès d'ensemble, dont lui feront part les groupes des résultats constitués de partenaires nationaux et d'organismes des Nations Unies. Le PNUD prendra part au Conseil national de coordination du développement et continuera à diriger son groupe thématique de la gouvernance. Il tiendra pleinement compte des questions de durabilité sociale et environnementale dans la conception et l'exécution de ses projets.

22. Les modalités de mise en œuvre du projet sont définies en accord avec le Gouvernement et prévoient une mise en œuvre directe, ainsi qu'une transition progressive vers une mise en œuvre nationale lorsque les capacités et les circonstances le permettent. Lors de l'utilisation de la modalité nationale de mise en œuvre, le PNUD procédera à des microévaluations en recourant à la politique harmonisée concernant les transferts de fonds pour mesurer les capacités des partenaires d'exécution potentiels en matière de gestion des ressources et aidera à renforcer leurs capacités de gestion des projets. Le PNUD mettra en œuvre directement des projets dans des circonstances particulières et ceux déjà approuvés, ainsi que les projets soutenus par des fonds verticaux tels que le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Le bureau de pays possède l'expérience et les capacités nécessaires pour entreprendre la modalité de mise en œuvre directe et apporter son soutien à la mise en œuvre nationale.

23. Le Gouvernement est convenu que les services d'appui pour la mise en œuvre nationale seraient fournis par le PNUD, conformément à sa demande, et que cela ne nécessiterait pas de lettre d'accord distincte. Cette modalité permet de réduire les risques de la gestion de projet, compte tenu de la complexité et de la spécificité de la situation en matière de développement du Tadjikistan.

24. Le PNUD collaborera avec le Gouvernement à la création d'un partenariat stratégique, cohérent et à long terme et à l'élaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources pour répondre aux exigences de qualité et aux besoins en ressources du programme de pays et gérer le risque de sous-financement. Le PNUD appliquera des approches de coopération novatrices, directives et axées sur des questions spécifiques en collaboration avec des partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux, notamment l'Union européenne, la Finlande, le Japon, la Suisse et le Royaume-Uni, et instaurera une coopération stratégique avec de nouveaux donateurs, notamment la Fédération de Russie et la Turquie. Il négociera également avec le Gouvernement des possibilités mutuellement avantageuses qu'une plus grande participation du Gouvernement aux coûts pourrait engendrer dans le futur.

25. Les principaux risques externes pour l'exécution du programme sont liés à une éventuelle menace à la stabilité et à la sécurité déclenchée par les crises économiques régionales et la situation en Afghanistan. Les risques internes sont liés à des catastrophes naturelles, des conflits au niveau communautaire sur l'accès aux ressources naturelles et la gestion de ces ressources et à une instabilité sociale suscitée par une possible détérioration de la situation socioéconomique et la hausse du chômage. Le PNUD suivra de près la situation, introduira des mesures d'atténuation des risques et appliquera une méthode d'alerte rapide.

IV. Suivi et évaluation

26. Compte tenu des difficultés que posent la qualité et la disponibilité des données et des informations statistiques, le suivi et l'évaluation occuperont une place centrale dans ce programme. Sur la base des enseignements tirés des difficultés posées dans l'appréciation des progrès de l'actuel plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et du plan d'action du programme de pays, le cadre de résultats et de ressources identifie des indicateurs plus spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps (SMART) et se fonde sur

les données et les statistiques nationales provenant de sources internationales, y compris les estimations et les analyses des organismes des Nations Unies.

27. Le PNUD améliorera et élargira la plateforme de suivi et d'évaluation afin d'assurer une meilleure qualité et ventilation des données par sexe, âge, salaire, zone rurale et urbaine et autres groupes cibles de la population. Pour atteindre cet objectif, le PNUD fera réaliser des évaluations, des analyses et des enquêtes. Il recourra à des évaluations externes indépendantes pour renforcer l'efficacité des méthodes de mesure et faciliter l'apprentissage et la prise de décisions fondées sur des données probantes. Il utilisera les mécanismes du PNUAD pour assurer le suivi et l'évaluation, en faisant appel à la participation des organismes des Nations Unies, du Gouvernement, de la société civile et des partenaires de développement.

28. Le PNUD appuiera en outre divers systèmes nationaux existants de suivi et d'évaluation tels que le système automatisé du Ministère du développement économique et du commerce et le système de gestion de l'information sur l'aide, élaboré avec l'assistance du PNUD, en coordination avec divers partenaires, afin d'améliorer la collecte de données nationales et les systèmes statistiques au fil du temps.

29. Afin de renforcer la fonction de surveillance et d'évaluation interne, le PNUD adoptera une approche systématique basée sur la collecte et l'analyse périodique des données ventilées, l'utilisation d'outils novateurs existants de suivi et d'évaluation et le renforcement des capacités du personnel. Le PNUD allouera des ressources humaines et une proportion des budgets des projets pour couvrir les coûts de ces activités.

Annexe. Cadre de résultats et d'allocation de ressources pour le Tadjikistan (2016-2020)

Priorité ou objectif national : Améliorer le système d'administration publique et le développement macro-économique (Résultats 5.2.1, 5.2.3, 5.2.4)

Résultat 1 du PNUAD : Les Tadjiks, dont les droits sont protégés, bénéficient d'un meilleur accès à des services de justice de qualité fournis par des institutions législatives, exécutives et judiciaires responsables, transparentes et sensibles à l'égalité des sexes.

Résultats du plan stratégique correspondant : 2

Indicateurs de résultat du PNUAD, références, cibles(s)	Source de données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, références et cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars É.-U.)
Indicateur 1.1 : Participation et transparence <i>Référence</i> : 2013 : -1,48; <i>Cible</i> : 0	Indicateurs de gouvernance dans le monde	Produit 1.1 : Les gouvernements nationaux et infranationaux sont en mesure de planifier, budgétiser, suivre et fournir de façon stratégique des services de base de manière ouverte, transparente et participative	Bureau exécutif du Président; Institution nationale de défense des droits de l'homme; Ministère de la justice; Ministère du développement économique et du commerce; Ministère des finances; Ministère de la santé et de la protection sociale; Parlement; Agence de statistique; Agence de la fonction publique; autorités de district; administrations locales autonomes; Comité des femmes et des affaires familiales; Centres de lutte contre le VIH/sida; organisations de la société civile; Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF);	Ressources ordinaires : 4 585 000 Autres ressources : 50 574 000
Indicateur 1.2 : Efficacité du Gouvernement <i>Référence</i> : 2013 : -1,08; <i>Cible</i> : 0	Indicateur d'ouverture budgétaire	Indicateur 1.1.1 : Nombre d'administrations ou de gouvernements infranationaux qui affichent une amélioration des capacités, notamment en matière de planification, de budgétisation et de suivi de la prestation des services de base, qui tiennent compte des sexospécificités		
Indicateur 1.3 : État de droit <i>Référence</i> : 2013 : -1,24; <i>Cible</i> : 0	Sondage d'opinion sur la perception de la qualité des services (commandé par l'Organisation des Nations Unies)	<i>Référence</i> : 2; <i>Cible</i> : 4; <i>Source de données</i> : rapports du Ministère du développement économique et du commerce		
Indicateur 1.4 : Indicateur d'ouverture budgétaire <i>Référence</i> : 17	Agence de statistique sous l'autorité du Président de la République du Tadjikistan	Indicateur 1.1.2 : Nombre de groupes supplémentaires de la société civile, y compris les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les organisations de la société civile s'intéressant tout particulièrement à la prévention du VIH, mieux à même de participer aux questions importantes de développement, notamment à la planification, à la budgétisation et au suivi aux niveaux national et local		
Capacité législative : modérée; capacité d'évaluation des forces : élevée; participation du public : faible <i>Cible</i> : 41	Rapports présentés aux organes conventionnels	<i>Référence</i> : À déterminer; <i>Cible</i> : 10 de plus pour chaque groupe; <i>Source de données</i> : Rapports d'évaluation		
Indicateur 1.5 : Pourcentage d'amélioration du niveau de confiance manifestée par le public vis-à-vis la fourniture des services de base, données ventilées par sexe, zone rurale et urbaine et revenu <i>Référence</i> : 0 %; <i>Cible</i> : 10 %	Rapport sur la mise en œuvre du programme de réforme judiciaire et juridique	Indicateur 1.1.3 : Mesure dans laquelle le gouvernement national (comité de développement local) peut, de manière stratégique, planifier et suivre les allocations budgétaires destinées à la prestation de services au niveau infranational		
Indicateur 1.6 : Pourcentage de la population à risque élevé vivant avec le VIH.	Rapport sur la mise en œuvre des programmes ou stratégies de développement national et local	<i>Référence</i> : Non disponibles; <i>Cible</i> : Partiellement; <i>Source de données</i> : Rapports d'évaluation		

Indicateurs de résultat du PNUAD, références, cibles(s)	Source de données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, références et cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars É.-U.)
<p>Référence : Usagers de drogues injectables : 12,8 %; travailleurs du sexe : 4,7 %; hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes : 1,5 %; Cible : Usagers de drogues injectables : < 10 %; travailleurs du sexe : < 4 %; hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes : < 1,5 %</p>	<p>Rapport annuel sur les progrès réalisés dans la lutte contre le sida, données du Centre national du VIH/sida, données du Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) (tous les deux ans)</p>	<p>Produit 1.2 : Institutions judiciaires en mesure de faire respecter l'état de droit, conformément aux engagements internationaux, promouvoir et défendre les droits de l'homme et améliorer l'accès à la justice et aux services d'enregistrement des actes d'état civil des groupes vulnérables de la population, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées</p> <p><i>Indicateur 1.2.1 :</i> Nombre d'institutions techniques renforcées assurant le respect des obligations ratifiées en matière de droits de l'homme aux niveaux national et international</p> <p><i>Référence :</i> Très partiellement¹⁰; <i>Cible :</i> Partiellement; <i>Source de données :</i> Rapports présentés aux organes conventionnels</p> <p><i>Indicateur 1.2.2 :</i> Nombre de personnes ayant accès aux services d'aide juridique garantis par l'État, données ventilées par sexe et condition d'incapacité¹¹</p> <p><i>Référence :</i> 0; <i>Cible :</i> 20 760 personnes, y compris 13 701 femmes, 1 660 personnes handicapées; <i>Source de données :</i> Système de gestion des dossiers d'aide juridique</p> <p>Produit 1.3 : Institutions, lois, politiques et systèmes nationaux renforcés en vue de la fourniture équitable, responsable et efficace de services de prise en charge du VIH et de services connexes</p> <p><i>Indicateur 1.3.1 :</i> Nombre de personnes atteintes par les communications relatives au changement de comportement, données ventilées par sexe</p> <p><i>Référence :</i> 2014 : 30 137 (23 102 hommes, 7 035 femmes); <i>Cible :</i> 31 753 hommes, 9 165 femmes; <i>Source de données :</i> Rapports du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme</p> <p><i>Indicateur 1.3.2 :</i> Nombre d'hommes et de femmes vivant avec le VIH recevant un traitement antirétroviral</p>	<p>FNUAP; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes); Organisation mondiale de la Santé (OMS); ONUSIDA; Agence japonaise de coopération internationale; Organisation de Shanghai pour la coopération; Gouvernement finlandais; Gouvernement de la Fédération de Russie; Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme; autres donateurs</p>	

¹⁰ Les données de référence seront disponibles dans le cadre du deuxième cycle de l'examen périodique universel devant paraître en 2016.

¹¹ Note concernant l'indicateur : Un suivi des cas ventilés selon qu'ils sont liés, entre autres, à la violence sexiste débutera en janvier 2016.

Indicateurs de résultat du PNUAD, références, cibles(s)	Source de données, fréquence de la collecte des données Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, et entité responsable références et cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars É.-U.)
	<p>Référence : 1 286 hommes, 880 femmes; Cible : 2 661 hommes, 2 177 femmes; Source de données : Rapports du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme</p> <p>Produit 1.4 : Renforcement de la coopération le long des frontières avec l'Afghanistan et le Kirghizistan afin de réduire les risques d'insécurité</p> <p>Indicateur 1.4.1 : Nombre de nouveaux services et infrastructures frontaliers installés le long de la frontière tadjiko-afghane</p> <p>Référence : 0¹²; Cible : 10</p> <p>Indicateur 1.4.2 : Nombre de personnes se prévalant des mécanismes et des mesures de médiation à la suite de rapports diagnostiques exposant ou analysant des conflits potentiels et des risques pesant sur le développement</p> <p>Référence : 0; Cible : 80 000; Source de données : Évaluation indépendante</p>		

Priorité ou objectif du pays : Amélioration du climat d'investissement et développement du secteur privé et de l'esprit d'entreprise (résultats 5.2.5; 5.2.6; 5.2.7; 5.2.8)

Résultat 2 du PNUAD : Les Tadjiks profitent des avantages d'une croissance économique équitable et durable grâce à des emplois satisfaisants et productifs, un approvisionnement énergétique stable, un meilleur accès aux connaissances spécialisées et à l'innovation et un environnement propice aux activités économiques, en particulier pour les entrepreneurs et les agriculteurs.

Résultats du plan stratégique correspondant : 1

<p>Indicateur 2.1 : Classement du Tadjikistan selon le rapport « Ease of Doing Business » (Facilité de faire des affaires) de la Banque mondiale</p>	<p>Indicateur 2.1 : Source de données : Rapport « Ease of Doing Business » de la Banque mondiale (annuellement)</p>	<p>Produit 2.1 : Institutions et systèmes nationaux et infranationaux en mesure de réaliser la transformation structurelle des capacités productives qui sont durables et à fort impact sur l'emploi et les moyens d'existence</p> <p>Indicateur 2.1.1 : Nombre d'emplois supplémentaires créés en équivalent plein temps, données ventilées par sexe</p>	<p>Ministère du développement économique et du commerce; Ministère de l'agriculture; Comité d'État</p>	<p>Ressources ordinaires : 5 049 000</p> <p>Autres ressources : 63 922 000</p>
<p>Indicateur 2.3 : Taux de pauvreté au Tadjikistan</p>	<p>Indicateur 2.3 : Source de données : Rapports nationaux et données du Ministère du développement économique et du commerce (annuellement)</p>	<p>Référence : 6 295 (y compris 4 242 femmes); Cible : 81 884 (32 750 femmes); Source de données : Rapports d'activité</p> <p>Indicateur 2.1.2 : Nombre de personnes supplémentaires bénéficiant de moyens d'existence renforcés, données ventilées par sexe</p> <p>Référence : 82 585 (y compris 40 839 femmes); Cible : 107 361 (42 944 femmes); Source de données : Rapports d'activité</p>	<p>pour l'investissement et la gestion des biens de l'État; Ministère de l'industrie et des nouvelles technologies; Ministère des finances; Ministère du travail, de l'emploi et des migrations;</p>	
<p>Indicateur 2.4 : Taux d'emploi (formel et informel), (données ventilées par sexe, âge et zone rurale et urbaine)</p>	<p>Indicateur 2.4 :</p>	<p>Indicateur 2.1.3 : Mesure dans laquelle des politiques,</p>	<p>Agence de</p>	
<p>Référence : 2013 : taux</p>				

¹² Il existe huit postes-frontière opérationnels le long de la frontière tadjiko-afghane.

Indicateurs de résultat du PNUAD, références, cibles(s)	Source de données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, références et cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars É.-U.)
<p>d'emploi formel global : 28,26 %; les données ventilées ne sont pas disponibles ou sont non comparables; <i>Cible</i> : Taux d'emploi : a) population générale : 40 % (30 % femmes); b) jeunes (18 à 30 ans) : 20 %; c) population rurale (20 %)</p> <p><i>Indicateur 2.9</i> : Couverture par source d'énergie rentable et durable dans les zones rurales pendant l'hiver</p> <p><i>Référence</i> : 5 millions de personnes vivant dans des zones rurales sont alimentées en électricité pendant six heures (par jour) en moyenne durant l'hiver; <i>Cible</i> : Accès garanti à une source d'énergie rentable et durable pour 200 000 personnes au moins dans les zones rurales pendant 12 heures en hiver</p>	<p><i>Source de données</i> : Données et statistiques nationales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), données du Ministère du travail, de l'emploi et des migrations (annuellement)¹³</p> <p><i>Indicateur 2.9</i> : <i>Source de données</i> : Données officielles du Gouvernement, données du suivi indépendant (barknest.tj) (annuellement)</p>	<p>systèmes ou mesures institutionnelles sont mis en place aux niveaux national et infranational pour créer et renforcer l'emploi et les moyens d'existence</p> <p><i>Référence</i> : Très partiellement; <i>Cible</i> : En grande partie; <i>Source de données</i> : Examen de la stratégie nationale de développement</p> <p><i>Indicateur 2.1.4</i> : Nombre de plans supplémentaires qui élargissent et diversifient la base productive, se fondant sur des technologies de production durables</p> <p><i>Référence</i> : 15; <i>Cible</i> : 25; <i>Source de données</i> : Évaluations externes</p> <p><i>Produit 2.2</i> : Amélioration de la gestion et de l'utilisation durables des ressources naturelles, des produits chimiques et des déchets, pour de meilleures conditions de vie et d'emploi</p> <p><i>Indicateur 2.2.1</i> : Nombre d'emplois et de sources de revenus créés suite à l'adoption de solutions pour la gestion des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets, données ventilées par sexe</p> <p><i>Référence</i> : 333 (85 pour les femmes), 12 000 sources de revenus; <i>Cible</i> : 1 000 (400 pour les femmes), 10 000 sources de revenus (4 000 pour les femmes)</p> <p><i>Indicateur 6.2.2</i> : État de la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'eau</p> <p><i>Référence</i> : Évaluation des capacités du secteur de l'eau achevée; <i>Cible</i> : Toutes les mesures liées à la restructuration institutionnelle de la réforme du secteur de l'eau sont mises en œuvre</p> <p><i>Produit 2.3</i> : Solutions inclusives et durables adoptées pour accroître l'efficacité énergétique et l'accès à l'énergie (en particulier aux sources d'énergie renouvelable hors réseau)</p> <p><i>Indicateur 2.3.1</i> : Nombre de nouveaux partenariats de développement assorti d'un financement pour des solutions énergétiques efficaces et durables visant les communautés rurales, surtout les femmes et les personnes vulnérables</p>	<p>statistique; Comité pour la protection de l'environnement; Banque nationale; autorités de district; administrations locales autonomes; Organisations de la société civile; secteur privé; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Organisation internationale du Travail (OIT); ONU-Femmes; Commission économique pour l'Europe (CEE); Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED); Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine; Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation de la paix; Gouvernement japonais/Agence japonaise de coopération internationale;</p>	<p>Gouvernement de</p>

¹³ Une ventilation fiable des données de référence par âge et emplacement n'est pas disponible, des indicateurs supplétifs basés sur des estimations nationales ou des enquêtes aléatoires seront utilisés pour estimer les données ventilées recueillies tous les deux ans.

Indicateurs de résultat du PNUAD, références, cibles(s)	Source de données, fréquence de la collecte des données Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, et entité responsable références et cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars É.-U.)
	<p>Rapports d'activité des partenaires</p> <p><i>Indicateur 2.3.2</i> : Nombre de personnes ayant un meilleur accès à une énergie renouvelable en hiver</p> <p><i>Référence</i> : 3 700; <i>Cible</i> : 10 000; <i>Source de données</i> : Enquêtes sur les ménages</p> <p><i>Produit 2.4</i> :</p> <p>Systèmes nationaux de collecte de données, de mesure et d'analyse mis en place aux fins de la planification, de l'adoption et de la mise en œuvre de stratégies nationales de développement équitable, durable et résilient, ainsi que du suivi des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable de l'après-2015</p> <p><i>Indicateur 2.4.1</i> : Mesure dans laquelle les données ventilées sont utilisées pour suivre les progrès vers la réalisation des objectifs nationaux de développement conformément au programme de développement pour l'après-2015</p> <p><i>Référence</i> : Très partiellement; <i>Cible</i> : Partiellement; <i>Source de données</i> : Statistiques nationales</p> <p><i>Indicateur 2.4.2</i> : Mécanismes efficaces mis en place pour recueillir et diffuser des données et des statistiques qualitatives ventilées par sexe</p> <p><i>Référence</i> : Mécanismes existants non fonctionnels; <i>Cible</i> : Mécanisme fonctionnel mis en place; <i>Source de données</i> : Agence de statistique</p>	<p>la Fédération de Russie; Fonds pour l'environnement mondial (FEM); autres donateurs importants</p>	

Priorité ou objectif du pays : Promotion de l'égalité des sexes (résultat 7.7)

Résultat 5 du PNUAD : Les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes handicapées et autres groupes vulnérables sont protégés contre la violence et la discrimination, ont voix au chapitre et sont respectés en tant que membres égaux de la société.

Résultats du plan stratégique correspondant : 4

<p><i>Indicateur 5.1</i> :</p> <p>Indice d'inégalité entre les sexes</p> <p><i>Référence</i> : 0,383; <i>Cible</i> : < 0,383</p> <p><i>Indicateur 5.2</i> :</p> <p>Indice de l'écart entre les sexes (sur 142 pays; 1 = égalité)</p> <p><i>Référence</i> : 0,665; <i>Cible</i> : > 0,665</p>	<p><i>Indicateur 5.1</i> :</p> <p><i>Source de données</i> :</p> <p>Rapport sur le développement humain (annuellement)</p> <p><i>Indicateur 5.2</i> :</p> <p><i>Source de données</i> :</p> <p>Rapport mondial sur l'indice des disparités entre hommes et femmes,</p>	<p><i>Produit 5.1</i> : Mesures accélérées pour promouvoir l'autonomisation et la participation économiques des femmes à la prise de décisions</p> <p><i>Indicateur 5.1.1</i> : Mesure dans laquelle les politiques visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes montrent une amélioration de la mise en œuvre</p> <p><i>Référence</i> : Un débat sur les politiques nationales s'est tenu (étayé par des évaluations fondées sur des données factuelles, des activités de plaidoyer et des dialogues nationaux) et un programme de changement convenu des politiques visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes.</p> <p><i>Cible</i> : On constate une nette évolution des connaissances, attitudes et pratiques chez les détenteurs d'obligations et les titulaires</p>	<p>Bureau du Directeur général; Ministère de l'intérieur; Comité des femmes et des affaires familiales; Comité des affaires de la jeunesse, du sport et du tourisme; Ministère des finances;</p> <p>Agence de statistique; Ministère de la</p>	<p>Ressources ordinaires : 2 548 000</p> <p>Autres ressources : 18 893 000</p>
--	--	---	--	--

Indicateurs de résultat du PNUAD, références, cibles(s)	Source de données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, références et cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars É.-U.)
<p>périodique universel de 2011 deux ans) mises en œuvre</p> <p>Référence : 2; Cible : 22</p>	<p>Indicateur 5.3 : Source de données : Mise en œuvre de l'examen périodique universel (tous les deux ans)</p>	<p>de droits dans la zone touchée par la politique (preuve indiquant que l'autonomisation économique des femmes a été véritablement promue);</p> <p>Source de données : Examen des documents de politique nationale</p> <p>Indicateur 5.1.2 : Nombre de lois et de politiques renforcées mises en place pour assurer la participation des femmes à la prise de décisions</p> <p>Référence : 0; Cible : 3; Source de données : Rapports de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes</p> <p>Produit 5.2 : Options rendues possibles et facilitées pour une protection sociale inclusive des groupes les plus vulnérables</p> <p>Indicateur 5.2.1 : Mesure dans laquelle les réformes politiques et institutionnelles et les capacités mises à la disposition des acteurs nationaux et locaux améliorent l'accès aux régimes de protection sociale ciblant les pauvres et d'autres groupes à risque, données ventilées par sexe</p> <p>Référence : Les cadres de politique nationale sont à la première étape dans la détermination de ceux qui sont exclus des régimes de protection sociale et des raisons de cette exclusion. Les acteurs nationaux et locaux n'ont pas les capacités nécessaires pour mettre en place un régime de protection sociale répondant aux besoins respectifs des hommes et des femmes; Cible : Réformes politiques ou législatives approuvées et mises en œuvre, dont certains éléments semblent indiquer que celles-ci aboutiront à un accès accru et à un meilleur ciblage des femmes et des pauvres. Capacités des acteurs locaux et nationaux mises en place pour assurer une protection sociale répondant aux besoins respectifs des hommes et des femmes. Source de données : Examen des documents de politique</p> <p>Produit 5.3 : La société civile est à même de participer aux débats au niveau décisionnel sur la discrimination, la violence sexiste et les problèmes émergents de l'inégalité</p>	<p>santé et de la protection sociale;</p> <p>Ministère du développement économique et du commerce;</p> <p>Ministère de l'éducation;</p> <p>autorités de district;</p> <p>administrations locales autonomes;</p> <p>organisations de la société civile s'occupant des femmes, des personnes handicapées et des personnes vivant avec le VIH/sida;</p> <p>FNUAP, UNICEF, ONU-Femmes, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; Office des Nations Unies contre la drogue et le crime</p>	

Indicateurs de résultat du PNUAD, références, cibles(s)	Source de données, fréquence de la collecte des données et entité responsable	Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, références et cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars É.-U.)
		<p><i>Indicateur 5.3.1</i> : Nombre de propositions de réforme juridique visant à lutter contre la discrimination adoptées avec la participation des organisations de la société civile (accent sur les femmes, les personnes handicapées, les minorités, les migrants)</p> <p><i>Référence</i> : 2; <i>Cible</i> : 10; <i>Source de données</i> : Évaluation de l'examen périodique universel</p>		
		Priorité ou objectif du pays : Promotion de la viabilité environnementale (résultat 7.6)		
		Résultat 6 du PNUAD : Les Tadjiks peuvent mieux réagir aux catastrophes naturelles et humaines grâce à l'amélioration des cadres politiques et opérationnels pour la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles.		
		Résultats du plan stratégique correspondant : 5		
<p><i>Indicateur 6.7</i> : Cadres institutionnels et politiques efficaces mis en place pour améliorer l'application des mesures de gestion des catastrophes et des risques climatiques au niveau national traitant spécifiquement de l'équité et de l'égalité des sexes</p>	<p>Rapports de programme ou projet</p> <p>Lois et politiques adoptées par le Gouvernement (annuellement)</p>	<p>Produit 6.1 : Cadres législatifs, politiques et institutionnels mis en place pour assurer la conservation, l'utilisation durable et la gestion des ressources naturelles, l'accès à ces ressources, à la diversité biologique et aux écosystèmes, ainsi que le partage équitable des bénéfices qu'ils procurent</p> <p><i>Indicateur 6.1.1</i> : Système institutionnel et coordonné de gestion et de suivi de l'information environnementale mis en place</p> <p><i>Référence</i> : Aucune; <i>Cible</i> : Système institutionnel et coordonné de gestion et de suivi de l'information environnementale mis en place et fonctionnel</p> <p><i>Indicateur 6.1.2</i> : Plans intégrés d'aménagement du territoire et de gestion durable des forêts appliqués à l'ensemble des zones protégées</p> <p><i>Référence</i> : Aucune; <i>Cible</i> : En grande partie</p> <p><i>Indicateur 6.1.3</i> : Le Tadjikistan est conforme au Protocole de Montréal en vertu de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.</p> <p><i>Référence</i> : Un plan national de mise en œuvre des obligations découlant du Protocole de Montréal en vertu de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants est rédigé; <i>Cible</i> : Toutes les mesures relevant du plan national de mise en œuvre des obligations découlant du Protocole de Montréal en vertu de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants sont mises en œuvre.</p> <p>Produit 6.2 : Cadres politiques, législatifs et institutionnels efficaces mis en place pour améliorer la mise en œuvre des mesures de gestion des catastrophes et des risques climatiques aux niveaux national et infranational</p>	<p>Comité sur la protection de l'environnement; Agence pour la foresterie; Agence pour l'hydrométéorologie; National Biodiversity and Biosafety Centre; Plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophe; Committee for Emergencies and Civil Defence; organisations de la société civile; Équipe d'évaluation et de coordination d'urgence; PNUE; Bureau de la coordination des affaires humanitaires; Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes; Fonds pour l'environnement mondial; Bureau de la coopération suisse,</p>	<p>Ressources ordinaires : 3 129 000</p> <p>Autres ressources : 31 300 000</p>
<p><i>Référence</i> : Insuffisance des capacités des institutions en matière de gestion des risques de catastrophe au Tadjikistan; <i>Cible</i> : Cadres politiques et institutionnels coordonnés dotés des capacités nécessaires pour la gestion des risques de catastrophe au Tadjikistan</p>				
<p><i>Indicateur 6.8</i> : Proportion de la population à risque couverte par des mécanismes au niveau national et à l'échelon local lui permettant de se préparer à des catastrophes et à s'en relever</p>				
<p><i>Référence</i> : À déterminer; <i>Cible</i> : À déterminer</p>				

Indicateurs de résultat du PNUAD, références, cibles(s)	Source de données, fréquence de la collecte des données Produits indicatifs du programme de pays (indicateurs, et entité responsable références et cibles)	Principaux partenaires/cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par résultat (dollars É.-U.)
	<p><i>Indicateur 6.2.1</i> : Mécanisme fonctionnel de suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des risques tenant compte des sexospécificités mis en place</p> <p><i>Référence</i> : Aucune; <i>Cible</i> : Mécanisme de suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophe mis en place et fonctionnel</p>	Gouvernement de la Fédération de Russie, autres donateurs	
	<p><i>Indicateur 6.2.2</i> : Plans d'intervention d'urgence aux niveaux national et infranational pour assurer une gestion efficace des catastrophes et des phénomènes météorologiques violents mis en place</p> <p><i>Référence</i> : Les plans d'intervention d'urgence ne sont pas appliqués aux niveaux national et infranational; <i>Cible</i> : Plans d'intervention d'urgence aux niveaux national et infranational pour assurer une gestion efficace des catastrophes et des phénomènes météorologiques violents mis au point et appliqués dans tout le pays (taux de couverture de 100 %).</p>		
	<p><i>Indicateur 6.2.3</i> : Mécanismes mis en place aux niveaux national et infranational pour évaluer les risques d'origine naturelle et anthropique</p> <p><i>Référence</i> : Méthodologie d'évaluation des risques mise au point et approuvée par le Gouvernement; <i>Cible</i> : Méthodologie d'évaluation des risques appliquée dans au moins 15 districts</p>		
	<p><i>Produit 6.3</i> : Moyens d'existence renforcés grâce à des solutions pour la gestion des catastrophes et des risques climatiques</p>		
	<p><i>Indicateur 6.3.1</i> : Nombre de personnes bénéficiant des opérations d'intervention en cas de catastrophe et de relèvement et de moyens d'existence à l'épreuve des changements climatiques et des catastrophes, données ventilées par sexe</p> <p><i>Référence</i> : 0; <i>Cible</i> : 100 000 (40 000 femmes)</p>		
	<p><i>Indicateur 6.3.2</i> : Nombre d'organisations de la société civile participant aux plans de réduction des risques de catastrophe, de relèvement et de renforcement de la capacité de résistance dans les zones rurales et urbaines</p> <p><i>Référence</i> : 0; <i>Cible</i> : 10</p>		